

Droit public et droit privé *de l'environnement* : unité dans la diversité ?



Conception : direction de la communication - Impression : topographie centrale Université Paris 13 - février 2015

Vendredi 12 juin 2015

**Palais du Luxembourg
Salle Clémenceau**
15, rue de Vaugirard - 75006 PARIS

Colloque organisé par l'IRDA, le CERAP et la
structure fédérative (développement durable)
Avec le partenariat du GERCIE (Université de
Tours - dir. P.-Y. Monjal)

Présentation

En ces temps de « modernisation » du droit de l'environnement, et à l'aube de la grande conférence mondiale de décembre 2015 à Paris sur les dérèglements climatiques, il apparait nécessaire de faire la synthèse sur les thèmes fondamentaux qui le constituent ; ceux-ci surgissent d'eux-mêmes : le principe de précaution, le principe pollueur-payeur, le principe de responsabilité, les droits fondamentaux, la question prioritaire de constitutionnalité, les biens et les contrats.

Le parti pris des organisateurs consiste en un dialogue entre privatistes et publicistes, non pas en une confrontation rhétorique, mais dans l'esprit de la disputatio pour faire jaillir, en chaque point, un statut élémentaire, sinon une théorie générale.

Responsables scientifiques

Mustapha Mekki et Eric Naim-Gesbert

Renseignements :
www.univ-paris13.fr/irda
Téléphone : 01.49.40.38.22
Université Paris 13
99 av. Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse

Inscription obligatoire :
Courriel : irda@univ-paris13.fr
cerap@univ-paris13.fr
Fax : 01.49.40.33.47

Manifestation validée pour la formation continue.

IRDA - Université Paris 13
99 avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse - France

Affranchir
au tarif
en vigueur

8h45 : Accueil des participants

9h : Avant-propos méthodologique : M. Mekki et E. Naim-Gesbert

9h20 : Allocution de Didier Guével, Professeur des universités, Doyen de la Faculté de droit, de Sciences sociales et politiques

9h30 : Propos introductifs : François Ost, Vice-Recteur de l'Université de Saint-Louis



Présidence : Pierre-Yves Monjal, Université de Tours

1 Les principes

10h : **Le principe de précaution :**

Yves Jegouzo, Professeur émérite de l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne)
L. Neyret, Professeur à l'Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines

10h40 : **Le principe du pollueur-payeur :**

Sylvie Caudal, Professeur à l'Université Lyon 3
Matthieu Poumarède, Professeur à l'Université Toulouse I Capitole

11h20 : **Le principe de responsabilité : le cas des sites contaminés :**

Philippe Billet, Professeur à l'Université de Lyon 3, Directeur de l'Institut de droit de l'environnement
Pascale Steichen, Professeur à l'Université de Nice

12h : Discussion

12h20 : Pause déjeuner

Présidence : Cendrine Délivré, Professeur à l'Université Paris 13

2 Les droits

14h : **Droits fondamentaux :**

Jean-Pierre Marguénaud, Professeur à l'Université de Limoges
Maryse Deguergue, Professeur à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne)

14h40 : **QPC :**

Pascal Puig, Professeur et Doyen de l'Université de la Réunion
Marie-Anne Cohendet, professeur à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne)

15h20 : Discussion

15h40 : Pause

Présidence : Mustapha Mekki, Professeur à l'Université Paris 13 - Sorbonne Paris Cité, Directeur de l'Institut de Recherche pour un droit attractif (IRDA)

3 Les techniques

15h50 : **Biens :**

Jean-Baptiste Seube, Professeur et Doyen honoraire de l'Université de la Réunion
Laurent Fonbaustier, Professeur à l'Université Paris-Sud

16h30 : **Contrats :**

Nathalie Blanc, Professeur à l'Université Paris 13-Sorbonne Paris Cité
A. Van Lang, Professeur à l'Université de Nantes

17h10 : Discussion

17h30 : Synthèse : **Gilles J. Martin**, Professeur émérite à l'Université de Nice

18h : Clôture

Coupon - réponse à retourner avant le 8 juin 2015

Droit public et droit privé de l'environnement : unité dans la diversité ? - 12 juin 2015

Nom : Prénom :

Fonction : Établissement :

Adresse mail :

Inscription obligatoire, à retourner à :

Université Paris 13 - IRDA - 99 Avenue J.B Clément 93430